



Bordeaux, le 1^{er} septembre 2026

**Aux Camarades, Fédérations, Unions Départementales et Locales,
Syndicats locaux et nationaux qui ont apporté leur soutien aux sinistrés des
incendies de la Gironde**

**UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
cgt-FORCE OUVRIÈRE
DE LA GIRONDE**

Chers Camarades,

Vos nombreux messages de sympathie et vos communiqués de soutien ont conforté l'engagement de tous les militants de l'UD FO 33 dans les actions d'aide et de secours que nous avons mises en œuvre auprès des salariés impactés par les incendies, lors des permanences au Parc des expositions de Bordeaux et à l'UD.

A ce jour, vos contributions au fonds de solidarité pour les salariés et retraités girondins victimes des incendies nous ont permis d'aider (à hauteur de 1 000€ chacun) 14 adhérents et 3 sympathisants FO issus des syndicats des transports, de l'enseignement, d'Orange, des cheminots, de l'Urssaf, de la défense, du Crédit Agricole et de la fonction publique territoriale. 12 d'entre eux habitant sur la commune du Porge, ayant tout ou partie de leur habitation et environnement de détruit.

Toute l'Union Départementale et les camarades sinistrés vous adressent leurs plus fraternels remerciements.

Vos expressions de solidarité confortent, avec notre Confédération qui a revendiqué auprès du gouvernement la mise en place d'un plan incendie, toutes nos revendications urgentes et immédiates :

- La formation et le recrutement de pompiers professionnels,
- Un investissement massif dans le matériel de lutte contre les incendies : bombardiers d'eau, camions-citernes, équipements de protection,
- Un véritable plan d'aménagement du territoire avec des zones pare-feu,
- Le renforcement des moyens alloués à l'ONF, aux DFCI et aux CAUE,
- La création de la base aérienne de la sécurité civile à Mont-de-Marsan qui avait été promise en 2022,
- La garantie du maintien de salaire à 100 % pour tous les salariés victimes et impactés. Le refus de toute mise en congés payés imposés ou récupération d'heures pour les salariés empêchés de travailler par arrêté préfectoral d'évacuation,
- L'indemnisation immédiate de tous les sinistrés,
- L'augmentation des moyens alloués aux services publics (social, médico-social, enseignement, santé). Des milliers de famille sont sinistrées, traumatisées, les pouvoirs publics doivent assurer leur protection.

Mes chers camarades, par vos marques de soutien, nous avons fait la démonstration que la solidarité ouvrière n'est pas un vain mot dans nos rangs.

Bien fraternellement,

17/19 quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 57 95 07 50

udfo33@force-ouvriere.fr

<http://33.force-ouvriere.org/>

Marlène FERNANDEZ

Secrétaire Générale de l'UD FO 33